

Crise sanitaire : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

ecosystem accompagne ses parties prenantes en situation économique difficile

Pour la filière des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), les conséquences économiques de la crise du COVID 19 mettent en risque de nombreuses parties prenantes. ecosystem a donc décidé de prendre plusieurs mesures d'accompagnement économique pour limiter l'impact du confinement sur ces acteurs déjà durement touchés : réduction des versements d'avance des producteurs (éco-participation), paiement accéléré des factures des fournisseurs et partenaires de la collecte, sécurisation de l'activité des opérateurs de collecte et de recyclage des déchets.

Pour les adhérents producteurs qui sont facturés trimestriellement (environ 95% des éco-participations), **ecosystem** a décidé de diviser par 2 leur avance d'éco-participation de fin mars. En effet, pour chaque producteur, l'éco-participation est proportionnelle à ses mises en marché, à savoir le nombre de produits vendus. Elle est perçue d'avance pour financer la collecte et le recyclage de la période à venir et calculée sur le volume de la même période de l'année précédente, puis régularisée chaque trimestre en fonction des mises en marché réelles. Cette mesure devrait donc éviter de fragiliser davantage, les entreprises les plus frappées par la crise ou en difficulté de trésorerie.

Pour l'ensemble de ses prestataires, opérateurs et fournisseurs divers, les paiements ont été accélérés, avec pour principe de mettre les factures en paiement dès leur validation sans attendre les échéances contractuelles, et de traiter en toute priorité celles des plus fragiles, comme les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Du fait de cette accélération, la dernière campagne de règlements est en augmentation d'environ 50% par rapport à une période normale.

De même, tous les versements de soutiens financiers aux partenaires de collecte sont inclus dans ce dispositif. En effet, même réduite, la collecte résiduelle donne toujours lieu à des enlèvements lorsque c'est nécessaire avec, le cas échéant, des prestataires de secours, afin de ne laisser aucun point d'enlèvement seul face à des stocks qui pourraient s'accumuler.

Enfin, le report des appels d'offres logistique et de traitement annoncée vendredi 27 mars, prestations, qui représentent 70% des coûts d'**ecosystem**, devrait garantir aux entreprises en contrat une sécurisation de leur activité pour les deux prochaines années. Cette mesure devrait leur permettre de retrouver un meilleur équilibre économique et plus de sérénité après une année 2020 éprouvante.

*« Nous considérons qu'il est aussi de notre responsabilité de protéger le mieux possible notre écosystème de parties prenantes. Tous les acteurs de notre filière sont interdépendants et doivent affronter collectivement cette menace inédite. Nous avons toujours pensé que ce rôle d'animation d'un collectif d'intérêt général était fondamental chez **ecosystem**, d'autant plus que nous sommes opérationnels et donc en charge de faire fonctionner l'ensemble de ce dispositif humain et technique. Cette crise est sans précédent et nous oblige tous à être au rendez-vous de nos engagements. Même si l'issue reste encore incertaine, nous nous préparons à un redémarrage progressif avec, nous l'espérons, toutes nos parties prenantes », déclare Christian Brabant, Directeur général.*

de vie sous forme d'appareils rénovés ou réutilisés ou sous forme de nouvelles matières premières dépolluées et recyclées. www.ecosystem.eco / Facebook [@ecosystem.eco](https://www.facebook.com/ecosystem.eco) / Twitter [ecosystem_eco](https://twitter.com/ecosystem_eco)

[Contacts presse](#) : Mélissa Bire – **06 50 02 16 38** mbire@agence-cia.com / Caroline Villedieu – **06 75 00 55 75** – cvilledieu@agence-cia.com